

MESURES DE RELANCE DE LA LIGUE SCOLAIRE D'IMPROVISATION

- Le passeport vaccinal est exigé pour tous les participants de 13 ans et plus *(formulaire)*.
- Les adultes impliqués (intervenants, formateurs, arbitres, entraineurs, bénévoles, etc.) n'ont pas à présenter le passeport vaccinal, mais doivent se conformer aux directives de la CNESST, dont le port du masque en tout temps. *Il est cependant possible qu'une direction d'école exige le passeport vaccinal *
- Port du masque et nombre de joueurs sur l'aire de jeu:
 - Le port du masque est une <u>obligation pour tous</u> dans les déplacements ainsi que sur le banc des joueurs (caucus).
 - Le port du masque ne sera pas exigé en situation de jeu à moins d'une décision contraire émanant d'une direction d'école.
 - La distanciation physique entre les joueurs pendant les improvisations sera encouragée.
 - Présence de 6 joueurs maximum d'une même équipe par improvisation comparée
 - Présence de 3 joueurs maximum par équipe en improvisation mixte directe.
- Nous favorisons les improvisations comparées et les canevas de matchs prévoiront des improvisations plus courtes et selon des thématiques qui vont favoriser le respect des mesures sanitaires (distanciation, pas d'improvisation chantée, etc.)
- Les accolades ou célébrations de fin match sont interdits.
- Dans l'espace public, les jeunes sont invités à rester avec leur équipe-école.
- Les jeunes pourront être spectateur en demeurant avec leur équipe-école (port du masque en tout temps).
- Des solutions pour se désinfecter les mains seront disponibles sur chacun des plateaux. Les bancs de joueurs seront désinfectés après chaque partie.
- Si nous sommes dans l'obligation d'annuler un ou des tournois (COVID) nous créditerons 50\$ par tournoi pour l'année suivante. Si une équipe ne peut pas prendre part au tournoi (COVID), nous créditerons 50\$ pour l'année suivante.
- Présence des spectateurs :
 - o À des fins de logistique, le premier tournoi se fera sans spectateur.
 - o Le fait de permettre ou non la présence des spectateurs revient aux directions d'écoles.
 - Si une école choisit de recevoir des spectateurs, elle devra s'assurer de vérifier les passeports vaccinaux et exiger le port du masque chez les spectateurs.

Notre objectif est d'appliquer des mesures restrictives pour débuter la saison et procéder à des allègements en cours d'année si la situation évolue positivement.